

## Énoncé de position du CCC – Modification proposée au processus d'adoption des standards de race

Une [modification proposée](#) aux *Règlements administratifs* du CCC sera présentée aux membres lors du [référendum](#) tenu en novembre. Cette proposition de modification a pour but de faire passer, du CCC aux membres des clubs de race nationaux, le pouvoir de révision des standards de race du CCC.

Les standards de race du CCC décrivent les caractéristiques les plus souhaitables chez une race et reflètent l'expertise collective des clubs de race reconnus par le CCC, des éleveurs, des membres du CCC et du Comité des standards de race du CCC. Votre Conseil d'administration a de profondes réserves concernant la [modification proposée](#) aux *Règlements administratifs* qui mènerait à l'abandon du processus actuel. Il encourage les membres d'examiner les renseignements et de voter contre la [modification proposée](#) aux *Règlements administratifs*.

[La procédure RG002 du Manuel des politiques et des procédures](#) prévoit un processus clair qui permet à l'heure actuelle aux clubs de race reconnus par le CCC de présenter des propositions de révision des standards de race et comprend des dispositions concernant la révision d'un standard de race en l'absence d'un club national. Elle prévoit aussi un processus d'examen à deux étapes permettant de publier les modifications pour commentaires et au Comité des standards de race d'examiner ces modifications, ainsi qu'un examen par le Conseil d'administration du CCC et l'approbation définitive de ce dernier. Le processus comprend l'apport des clubs de race reconnus par le CCC, des membres du CCC et du Comité des standards de race et mène à des résultats équilibrés.

Si la [modification proposée](#) aux *Règlements administratifs* est adoptée, les révisions proposées aux standards de race **NE** seraient **PAS** publiées pour commentaires et le Conseil d'administration se verrait obligé d'adopter tout nouveau standard de race soumis par un club national ainsi que toute modification tels que présentés. Cette modification créerait de l'incertitude à cause d'un manque de transparence et entraînerait une perte de contrôle sur le contenu, une perte d'intégrité des standards de race et une perte de voix en tant que membre du CCC. En outre, la [modification proposée](#) aux *Règlements administratifs* ne prévoit pas la révision des standards de race en l'absence d'un club national. Il est inhabituel et malavisé pour un organisme tel que le CCC de donner son pouvoir d'examen et de décisions, au nom de ses membres, à un autre organisme tel qu'un club de race national.

Somme toute, le processus actuel de révision des standards de race, qui existe depuis longtemps, a apporté des changements pour le bien des chiens de race pure rendus possibles par l'apport et l'expertise des clubs de race reconnus par le CCC, des éleveurs, des membres du CCC et du Comité des standards de race du CCC : le processus dépasse les tendances et les rapports changeants au sein des clubs de race.

**En tant que membre du CCC, nous vous demandons d'exercer votre droit de maintenir cet avantage fondamental et cette responsabilité. VOTER CONTRE la [modification proposée](#) aux *Règlements administratifs* figurant dans le référendum.**